

Centres et locaux de rétention administrative, rapport 2009

Cimade

Octobre 2010
(téléchargeable sur le site de la Cimade)
215 pages

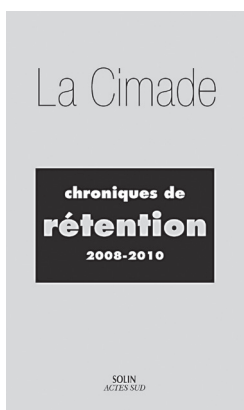
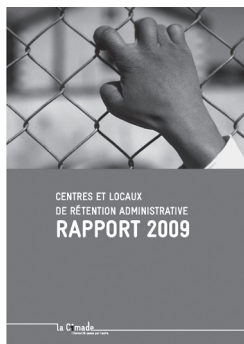
Chroniques de rétention, 2008-2010

Cimade

Solin / Actes Sud
Octobre 2010
364 pages, 24,50 €

Plus de cinquante mille étrangers enfermés en 2009. Non pas dans les geôles de la République mais dans un centre ou un local de rétention administrative. Non pas barricadés sur décision de justice (même si cela peut arriver), mais sur sentence préfectorale. Leur seul tort : ne pas être en possession d'un titre de séjour, et avoir reçu l'ordre de quitter le territoire par la préfecture. Grâce à son rapport annuel et à ses *Chroniques de rétention*, la Cimade nous aide à mieux comprendre non seulement ce qui se passe derrière les murs de ces lieux d'internement, mais aussi la politique française d'immigration.

Depuis 1984 et jusqu'au 1^{er} janvier 2010, la Cimade avait le monopole de l'intervention dans les centres de rétention. Au départ elle y accompagnait « socialement » les étrangers, ce qui ne l'empêchait pas de frapper à la porte du ministère de l'Intérieur pour les situations les plus délicates. Au fil des ans, sa mission s'est mutée en défense juridique des étrangers internés, mais aussi en action de témoignage. Ainsi, pour la dixième et dernière fois, elle vient d'éditer son précieux rapport sur les centres et locaux de rétention administrative. A l'avenir, il devrait être rédigé avec les autres associations - Assfam⁽¹⁾, Forum réfugiés, France terre d'asile, Ordre de Malte - présentes



dans les vingt-trois centres de rétention. En plus de ce rapport, la Cimade publie, aux éditions Actes Sud, des *Chroniques de rétention 2008-2010*, magnifiques et percutants textes écrits par ses intervenants. Ils y racontent au jour le jour leur travail ainsi que la vie des étrangers en centre de rétention. Ils redonnent de l'humanité là où elle est oubliée : dans la politique française d'immigration. Après la lecture de ces textes, on ne pourra plus dire que les trois piliers de Brice Hortefeux sont « équilibre, transparence, humanité », mais plutôt « déséquilibre, opacité, inhumanité ».

Atteindre les quotas d'expulsion

La politique française d'immigration. Une politique électorale. Utilitariste. De communication. Une politique du chiffre. C'est cette politique du chiffre et ses effets qui sont pointés par la Cimade dans ces deux publications. Dans le « Rapport », la dénonciation est étayée par des statistiques et des analyses. Certains chiffres parlent d'eux-mêmes : en 2009, si l'on ne prend en compte que les centres de rétention où la Cimade était présente, 35 557 personnes ont été enfermées, contre 30 923 en 2006. Mais si on élargit aux lieux où aucune association n'intervenait (les locaux de rétention administrative et le centre de rétention de Mayotte), plus de 50 000 étrangers ont été privés de liberté en vue de leur expulsion. Parmi ces étrangers internés, près de 94 % sont des hommes. Si les femmes sont épargnées, ce n'est pas pour une quelconque raison humanitaire mais parce que - même si la situation évolue - l'émigration reste un phénomène masculin. Scandaleusement, de plus en plus d'enfants sont placés en rétention : moins de 30 par an avant l'instauration de la politique du chiffre de Nicolas Sarkozy, ils étaient 165 en 2004 et 318 en 2009. En moyenne, les familles restent internées cinq jours, mais 6 % d'entre elles voient

leur enfermement prolongé entre dix-huit et trente-deux jours.

Parmi les particularités de l'année 2009, nous pouvons ajouter que se sont multipliées les interpellations après dénonciation. Comment pourrait-il en être autrement, alors que celles-ci sont encouragées par les pouvoirs publics (agents communaux en mairie, agents du Pôle emploi qui ont reçu des instructions visant à vérifier l'authenticité des documents présentés par les étrangers...) ou privés (banques, employeurs...). Remarquons aussi qu'une des méthodes les plus cyniques pour atteindre les quotas d'expulsion s'est maintenue, voire renforcée : l'arrestation des personnes pendant qu'elles s'en retournent dans leur pays d'origine. Plus d'un Marocain s'est retrouvé enfermé dans le centre de rétention administrative de Perpignan, alors qu'il ne souhaitait pas ou plus rester en France ! C'est là que les *Chroniques de rétention* prennent toute leur importance car elles disent plus concrètement encore ce que recèlent ces lieux d'internement. On n'oubliera pas la peur, la stupeur, les traumatismes, la terreur, les cauchemars des étrangers internés ; la volonté, l'efficacité, la rage, la honte parfois, la détresse, les combats, les victoires et les défaites des intervenants. Intervenants qui, dans ces textes, redonnent chair, parole et humanité à ceux qui en sont privés par les autorités. Car sans cet acte castrateur, serait-il possible de chasser des hommes et des femmes qui n'ont fait que vivre le droit fondamental de libre circulation ! Après la lecture de ces deux publications, on a juste envie de dire, comme le fils de Marie-Neige (intervenante) : « *Libère-les tous, maman!* »

(1) Association service social familial migrants.

**Michel Zumkir, coresponsable
du groupe de travail
« Etrangers et immigrés »
de la LDH**